

N/REF : 16/07/2025 12H04 C:264743 I:36501
V/REF : P010225496
V/Email reçu le Mercredi 16/07/2025 à 12H04

SOCIETE GENERALE
DFIN/DOM/PTP
17 COURS VALMY
CS 50318
92972 LA DEFENSE CEDEX

IMMEUBLE : SG SASSENAGE
6 BIS PLACE DE LA LIBERATION
38360 SASSENAGE

St Martin-H, le 25 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 6 BIS PLACE DE LA LIBERATION SASSENAGE
SOCIETE GENERALE SASSENAGE
M MINGOIA 06 46 61 92 83

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE 2 PUIITS PERDUS BOUCHES PAR LES FEUILLES
DE PLATANES SUR LE PARKING DE L AGENCE

Donneur d'ordre : M. M. MINGOIA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 17/07/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
POMPAGE ET LAVAGE DE DEUX PUIITS PERDUS
PRESENCE DE TERRE, CIMENT ET PLATRE
NETTOYAGE DE FEUILLES AUTOUR
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	541,32
	TOTAL H.T.			541,32
	T.V.A. a 20,00%			108,26
	TOTAL T.T.C.En EURO			649,58

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN